

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes. Présentation de l'activité et de l'intrigue.	Médiateur - Enseignant	Hall
40'	<b>Objectif : découvrir les caractéristiques de la Renaissance dans le Bas-Poitou au XVI<sup>e</sup> siècle.</b> Par équipes de 2, les élèves réalisent une enquête sur tablette en observant les objets exposés.	Médiateur	Espace Époque moderne
40'	<b>Objectif : découvrir la mode, l'hygiène, l'alimentation et les loisirs d'un seigneur de la Renaissance.</b> À travers la reconstitution d'un décor, l'observation et la manipulation de fac-similés, les élèves sont plongés dans la vie d'un grand seigneur de la Renaissance : Philippe Chabot.	Médiateur	Salle d'activité
20'	<b>Objectif : bilan.</b> Ouverture du coffre de Philippe Chabot et point sur la Renaissance dans le Bas-Poitou au XVI <sup>e</sup> siècle.	Médiateur	Salle d'activité
10'	Passage aux toilettes et départ.	Enseignant - Accompagnateurs	Hall

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée  
Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)  
3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- Activité adaptée uniquement pour le niveau 5<sup>e</sup> du cycle 4.

- Vous pouvez prolonger votre journée sur la Renaissance en Vendée avec l'atelier *Du grain au pain !*

## RENDEZ-VOUS

Historial de la Vendée  
Allée Paul Bazin - 85170  
LES-LUCS-SUR-BOULOGNE



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

**HISTOIRE**  
Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Se repérer dans le temps : construire des repères historiques. Coopérer et mutualiser.

**HISTOIRE DES ARTS**  
Le sacre de l'artiste (XIV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s.).

# CONSIGNES DE VISITE

Vous entrez dans un musée labellisé *Musées de France*. La vidéosurveillance est présente dans toutes les salles et les extérieurs.

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe** au sein du musée et à l'extérieur, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

Déposer sacs à dos, cartables et manteaux à l'endroit indiqué par les médiateurs.

Les photos sont autorisées sans flash.

Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles du musée.

Les objets sont anciens, pour les conserver et assurer leur transmission aux générations futures, **il est interdit de les toucher.**

Nourriture, boissons et chewing-gums sont interdits dans les salles du musée. **Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Pour des raisons de conservation des œuvres, **la température du musée est de 18°C toute l'année.** Pensez au gilet, même en été !

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.